



www.bestwaycorp.com

©2023 Bestway Inflatables & Material Corp.

All rights reserved/Tous droits réservés/Todos los derechos reservados/Alle Rechte vorbehalten/Tutti i diritti riservati

Trademarks used in some countries under license from/

Marques utilisées dans certains pays sous la licence de/

Marcas comerciales utilizadas en algunos países bajo la licencia de/

Die Warenzeichen werden in einigen Ländern verwendet unter Lizenz der/

Marchi utilizzati in alcuni paesi concessi in licenza a

Bestway Inflatables & Material Corp., Shanghai, China

Manufactured, distributed and represented in the European Union by/

Fabriqués, distribués et représentés dans l'Union Européenne par/Fabricado, distribuido y representado en la Unión Europea por/

Hergestellt, vertrieben und in der Europäischen Union vertreten von/Prodotto, distribuito e rappresentato nell'Unione Europea da

Bestway Europe S.p.a., Via Resistenza, 5, 20098 San Giuliano Milanese (Milano), Italy

Distributed in Latin America by/Distribué en Amérique latine par/Distribuido en Latinoamérica por/Distribuido na América Latina por

Bestway Central & South America Ltda, Salar Ascotan 1282, Parque Enea, Pudahuel, Santiago, Chile

Distributed in Australia & New Zealand by **Bestway Australia Pty Ltd, Unit 2/98-104 Camarvon St Silverwater, NSW 2128, Australia**

Tel: Australia: +61 2 9037 1388; New Zealand: +0800 142 101

Distributed in United Kingdom by **Bestway Corp UK Ltd, 8 Wentworth Road, Heathfield Industrial Estate, Newton Abbot, Devon, TQ12 6TL**

Exported by/Exporté par/Exportado por/Exportiert von/Esportato da

Bestway (Hong Kong) International Ltd./Bestway Enterprise Company Limited

Suite 713, 7/Floor, East Wing, Tsim Sha Tsui Centre, 66 Mody Road, Kowloon, Hong Kong

www.bestwaycorp.com

MANUEL DE L'UTILISATEUR

ATTENTION

Consignes de sécurité

Inviter l'utilisateur à lire attentivement, assimiler et respecter toutes les informations contenues dans la notice d'utilisation avant d'installer et d'utiliser la piscinette. Ces avertissements, instructions et consignes de sécurité portent sur certains des risques usuels associés aux loisirs aquatiques, mais ils ne peuvent pas couvrir la totalité des risques et dangers dans tous les cas. Faire toujours preuve de prudence, de discernement et de bon sens lors des activités aquatiques. Conserver ces informations afin de pouvoir les consulter ultérieurement.

Sécurité des personnes ne sachant pas nager

- Une surveillance attentive, active et continue par un adulte compétent des enfants qui ne savent pas bien nager et des non-nageurs est requise en permanence (en gardant à l'esprit que le risque de noyade est le plus élevé pour les enfants de moins de cinq ans).
- Désigner un adulte compétent pour surveiller le bassin à chaque fois qu'il est utilisé.
- Il convient que les enfants qui ne savent pas bien nager ou les non-nageurs portent des équipements de protection individuelle lorsqu'ils utilisent la piscinette.
- Lorsque la piscinette n'est pas utilisée, retirer tous les jouets et les objets attirants de l'eau ainsi que la margelle pour éviter d'attirer l'enfant vers la piscinette.
- Lorsque la piscinette n'est pas utilisée, retirer des environs tous les jouets et les objets susceptibles d'être utilisés par un enfant comme dispositif lui permettant de rentrer dans la piscinette (par exemple, chaises, gros jouets, etc.).

Dispositifs de sécurité

- Il est recommandé d'installer une barrière (et de sécuriser toutes les portes et fenêtres, le cas échéant) afin d'empêcher tout accès non autorisé à la piscinette.
- Les équipements de protection individuelle, barrières, couvre-piscine, alarmes de piscines ou dispositifs de sécurité similaires sont des aides utiles, mais ils ne remplacent pas la surveillance continue par un adulte compétent.

Équipements de sécurité

- Garder un téléphone en parfait état de marche et une liste de numéros d'urgence à proximité du bassin.

Sécurité d'emploi de la piscinette

- Incitez tous les utilisateurs, en particulier les enfants, à apprendre à nager.
- Apprendre les gestes qui sauvent (réanimation cardiopulmonaire) et remettre régulièrement à jour les connaissances acquises. Ces gestes peuvent sauver une vie en cas d'urgence.
- Expliquer aux utilisateurs de la piscinette, enfants inclus, la procédure à suivre en cas d'urgence.
- Ne plongez jamais dans un plan d'eau peu profond, sous peine de blessures graves ou mortelles.
- Ne pas utiliser la piscinette sous l'emprise d'alcool ou de médicaments susceptibles de réduire la capacité à utiliser la piscinette en toute sécurité.
- Si la piscinette est recouverte d'une couverture, retirez-la entièrement de la surface de l'eau avant d'entrer dans le bassin.
- Changez l'eau régulièrement conformément aux recommandations du fabricant et en fonction des conditions d'hygiène, de sa propreté, de sa clarté et de son odeur, ou si des débris ou des taches sont présents dans la mini-piscine. L'utilisation de produits chimiques dans les piscinettes sans système de circulation d'eau peut exposer les utilisateurs à un contact direct avec les produits chimiques ou avec les zones de forte concentration de produits chimiques et provoquer des blessures.
- Si des produits chimiques sont utilisés occasionnellement pour réduire la fréquence de changement de l'eau, suivez attentivement les instructions du fabricant des produits chimiques (en particulier, n'en utilisez jamais plus que la quantité recommandée), assurez-vous que les produits chimiques sont mélangés correctement pour éviter les éventuelles blessures et rangez les produits chimiques hors de portée des enfants.
- L'utilisation et l'installation de tout appareil électrique autour des piscinettes doivent être conformes à la réglementation nationale.
- Le cas échéant, retirer tous les moyens d'accès de la piscinette et les entreposer hors de la portée des enfants lorsque la piscinette n'est pas utilisée.
- L'utilisation d'équipements non approuvés par le fabricant de la piscinette (par exemple, échelles, couvre-piscine, pompes, etc.) peut exposer à des risques de blessure ou provoquer des dommages matériels.
- Utiliser les pictogrammes décrits ci-dessous.



Garder les enfants sous surveillance dans l'environnement aquatique.

Ne pas plonger.

- Veuillez lire attentivement et suivre les consignes de sécurité et les panneaux de sécurité sur la paroi de la piscine.
- le choix d'un emplacement approprié pour empêcher le risque de noyade encouru par les jeunes enfants et l'installation de la piscinette dans un endroit où la surveillance permanente est possible.

A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Article	Pièces
51041; 51045; 52489; 51080; 51121; 51117; 51132; 51042; 51048; 51122; 54005; 98011; 91056; 51043; 54153; 54066; 54120; 54336; 54337; 55001; 55031; 54117; 54118; 91008; 54006; 54244; 54409; 54150; 54121; 54009; 54321; 54422; 54423; 54426; 54443	Une piscine, une rustine

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

1. Trouver un terrain solide et enlever les débris.
ATTENTION : Ne pas positionner la piscine sous des câbles ou des arbres.
2. Sortir la piscine de son emballage avec soin.
3. Étaler la piscine et s'assurer qu'elle est dans le bon sens.
4. Ouvrez les soupapes de sécurité et gonflez avec une pompe à air (la pompe n'est pas comprise avec cet article), fermez les soupapes après le gonflage (Uniquement pour les piscines gonflables).
ATTENTION : Ne pas surgonfler.
5. Commencer à remplir, une fois que le fond est légèrement couvert, lisser tous les plis. Commencer au centre de la piscine en se déplaçant vers l'extérieur.
6. Continuer à remplir la piscine jusqu'à 75% de sa capacité. Pour des raisons de sécurité, bien faire attention de pas trop remplir la piscine.
AVERTISSEMENT : Ne laissez pas la piscine sans surveillance quand vous la remplissez d'eau.

DÉMONTAGE ET NETTOYAGE

1. Contrôlez les réglementations locales concernant l'élimination de l'eau des piscines.
2. Videz la piscine. **AVERTISSEMENT :** Ne pas laisser une piscinette à l'extérieur, vide.
3. Ouvrez la soupape de sécurité et pressez la soupape à sa base pour dégonfler.
4. Après le dégonflage, utilisez un chiffon humide pour le nettoyage.

ENTRETIEN

ATTENTION : Le non-respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment celle des enfants.

1. Remplacez l'eau de la piscine régulièrement; les eaux sales sont nocives à la santé de l'utilisateur.
2. Contactez votre revendeur local pour obtenir les produits chimiques pour traiter l'eau de votre piscine. Assurez-vous de suivre les instructions du fabricant du produit chimique.
3. Un kit d'entretien Bestway est également mis en vente (comportant un dépollueur et un aspirateur de piscine), chez votre revendeur de piscines local pour vous aider à maintenir l'eau de votre piscine propre.

STOCKAGE

1. Assurez-vous qu'il n'y ait plus d'eau dans la piscine. Quand la piscine est complètement sèche, mettez la piscine pliée dans l'emballage.
2. Conserver dans un endroit sec, à une température supérieure à 15°C, hors de portée des enfants.
3. Nous conseillons vivement de démonter la piscine hors saison (pendant l'hiver).

